



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE DANS LA 6^{ème} CIRCONSCRIPTION DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 19 avril 2021

Par décret du 13 avril 2021, les électeurs de la sixième circonscription législative du Pas-de-Calais sont convoqués le dimanche 30 mai 2021 et, en cas de second tour, le dimanche 6 juin 2021, en vue de procéder à l'élection du député de leur circonscription à l'Assemblée nationale.

- 1er tour de scrutin :

Les candidatures seront déposées du **3 au 7 mai 2021 inclus de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (jusqu'à 18h le 7 mai 2021)**.

Elles seront déposées à la Préfecture du Pas-de-Calais, bureau des élections et des associations, rue Ferdinand Buisson, à Arras. Aucun autre mode de dépôt, notamment par voie postale, télécopie ou messagerie électronique n'est admis. Les candidats sont invités à ne pas attendre les derniers jours de la période de dépôt des candidatures pour déposer leur dossier en préfecture, afin de pouvoir, au besoin, compléter leur dossier dans les délais impartis.

- 2e tour de scrutin :

Les candidatures seront déposées du 31 mai au 1er juin 2021 inclus de 9h à 12h et de 14 à 18h.

Les formulaires de candidature et le mémento des candidats sont disponibles sur le site internet de la préfecture : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-politiques-et-professionnelles/Elections-politiques/Elections-legislatives/Legislative-partielle-dans-la-6eme-circonscription>

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



@prefetpasdecalais



@prefet62